



Mondercange, le 28 mars 2022

Au Collège Échevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention pour la séance du conseil communal du 28 mars 2022

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins,

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 1^{er} avril 2022 l'intervention suivante :

Lors des informations nous communiquées sous le point 4 de la dernière réunion du Conseil Communal, nous pûmes apprendre que le tronçon de la rue d'Esch à Mondercange sis entre la Pumptrack et le croisement avec la rue de Reckange va être pourvu d'une nouvelle couche de roulement. De même fût révélé le concept d'un projet de renouvellement intégral de la Grand-rue à Pontpierre. Il s'agit de travaux d'envergure qui se rapportent à deux des axes de communication prioritaires traversant nos localités.

A ce stade, force nous est de constater qu'en dépit d'études coûteuses qui ne semblent avoir amené pas de conclusions, notre commune ne dispose toujours pas d'une stratégie tangible pour la mise en place de mesures devant assurer l'apaisement du trafic et la stimulation de la mobilité douce dans nos villages.

Alors que des informations détaillées nous font défaut et que nous ne disposons pas des plans se rapportant aux projet mentionnés ci-dessus, nous prions le Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- quelles mesures d'apaisement du trafic sont prévues dans le cadre de la remise en état de la couche de roulement dans la rue d'Esch à Mondercange ?
- est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins envisage d'y introduire la limitation de la vitesse à 30 km/h ? Si oui, quelle est l'étendue exacte de cette zone ? Si non, quelles sont les raisons d'empêchement pour offrir une plus grande sécurité aux utilisateurs de l'espace public à cet endroit qui est pourtant beaucoup fréquenté ?
- est-ce que des dispositions en vue de l'amélioration de la mobilité douce sont programmées ?
- alors que presque les mêmes questions se posent dans le contexte de la Grand-rue à Pontpierre, quel est exactement le tronçon touché par le projet de renouvellement ?
- quelles sont les mesures d'apaisement du trafic à réaliser dans le contexte du projet planifié à Pontpierre et à Bergem ?
- qu'en est-il de la mise en place d'une zone 30 km/h dans la Grand-rue à Bergem ?

- quelles sont les dispositions en faveur de la mobilité douce ? Quel est le tracé précis de la piste cyclable dans la Grand-rue et avec quels moyens le Collège des Bourgmestre et Échevins y entend-il garantir la sécurité d'utilisation ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM
Dany HARDT
René PIZZAFERRI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK